
Compte-rendu Assemblée générale

Association Sport et Loisirs de Cheviré le rouge

(A.S.L.C.)

Date : Vendredi 17 avril 2009

Heure : 20 h 30

Lieu : Salle de la garderie – Cheviré le Rouge

ORDRE DU JOUR

- Présentation de l'association sport et Loisirs de Cheviré
- Rapport d'activités et financiers de l'association
- Renouvellement du bureau

Sont présents :

Mr A. GUEVARA , Mr J. BELLIER, Mr P. JOGUET, Mr L. BECOGNEE, Mr C. VAIDIE, Mme M. THURET.

Sont excusés :

Mr P. MARY, Mr B. RHOR.

● **Présentation de l'association sports et loisirs de Cheviré**

Après avoir reconnu les mérites du travail et de l'investissement des associations dans la vie communale, monsieur le maire a émis le souhait que par le biais de l'ASLC, cette dernière dynamise et développe le sport à Cheviré le rouge.

Dans un deuxième temps, il a rappelé que l'ASLC avait de très bonnes bases qu'il fallait exploiter au mieux, afin que les objectifs de l'association soient atteints.

● **Rapport d'activités et financier de l'association**

Le bilan des activités 2008 a mis en avant les initiations avec les jeunes Cheviréens dans les différentes sections:

- pêche, tennis, telles que les manifestations, tournoi et concours de l'année, l'empoissonnement du plan d'eau, les ventes des cartes abonnements ainsi que les activités prévues pour l'année 2009.
- Il a été rappelé le mode opératoire des inscriptions dans les différentes sections.
- Un point a été fait sur les ventes de cartes : 13 pour le tennis et 15 pour la pêche.

Le bilan financier présenté par Mr JOGUET, apporte les chiffres suivants :

Recettes : de **1108.27 €**

Dépenses : de **298.52 €**

Résultat positif de 809.75 €

● **Renouvellement du bureau**

Mr Paul JOGUET désire laisser sa place vacante de trésorier, dans le bureau.

Par contre, 3 nouveaux membres présents à l'assemblée ont décidé d'intégrer le nouveau bureau :

- Mr SCHANENTGEN Mickael
- Mr BOISLEVE Laurent
- Mme BELLIER Elodie

La réunion de l'association finalisera les statuts de chacun, et est programmée le 15 mai 2009 à 20 h 30 salle du progrès

Séance est levée à 21 h 15 par Mr le Président